

Formation

«Bases réglementaires dans l'exercice de la profession vétérinaire»

Objectif global :

A l'issue de cette formation les participants seront en mesure de mieux appréhender les différents types de textes réglementaires afin de bien accomplir leurs missions.

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- Connaître les aspects réglementaires techniques et administratifs de l'exercice de la profession vétérinaire
- Appliquer les textes réglementaires : loi, décret-loi, décret arrêté et circulaire.
- Effectuer leurs missions selon les procédures réglementaires en vigueur
- Savoir intervenir en collaboration avec d'autres institutions

Public cible

Cette formation est dédiée aux vétérinaires du secteur public ou privé, en exercice ou à la recherche d'emploi, désirant acquérir les bases réglementaires et juridiques dans l'exercice de la profession vétérinaire.

Contenu :

La formation portera principalement sur :

- Les bases réglementaires et juridiques dans l'exercice de la profession vétérinaire
- La réglementation technique et administrative en relation avec l'exercice de la profession vétérinaire
- L'application de la réglementation en vigueur
- Bases réglementaires de l'intervention du vétérinaire quand il est appelé à travailler en commission

Méthodes pédagogiques :

Parallèlement aux apports théoriques des formateurs, des méthodes pédagogiques actives sont mises en œuvre basées sur des exercices de simulation.

Formateurs :

Juristes, hauts cadres de ministères, vétérinaires ayant une expérience confirmée dans l'application de la réglementation vétérinaire.

Lieu : Tunis

Durée / Période : 3 jours (6 demi-journées) du 19 au 22 septembre 2016.

Coût de la formation (frais de séjour en pension complète inclus):

- Inscription individuelle : 300 DT
- Régime formation continue (prise en charge par un organisme) 400 DT